

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 720

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 9

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« *A bis.* – À la première phrase du deuxième alinéa et à la seconde phrase du dernier alinéa de l'article L. 731-15, le mot : « cinquième » est remplacé par le mot : « neuvième ». ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.